CAMEROUN

LES 90 CENTRES DE FORMATION INSERTION DU PROGRAMME AFOP

« Une rénovation du dispositif de formation pour la croissance et l'emploi par l'amélioration de la qualification professionnelle des acteurs de développement agricole et rural, et l'insertion professionnelle des jeunes formés dans les secteurs de l'agriculture, de l'élevage et des pêches »

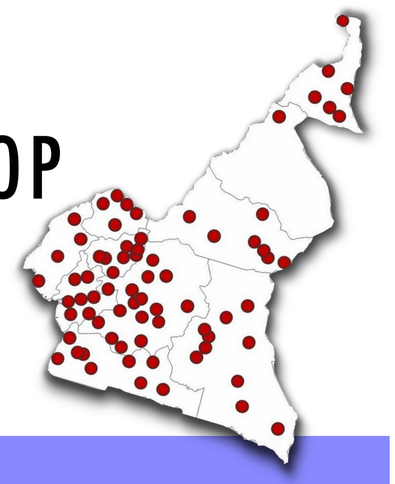

4 194 Jeunes recrutés de 2010 à 2016

Jeunes entre 18 et 35 ans
Minimum CEPE
35 apprenants / centre tous les 2 ans

DEUX ANS DE FORMATION AGRICOLE

Former des professionnels agricoles moteurs de l'agriculture de seconde génération

- Apprendre le « faire » de la production agricole sur le terrain chez des producteurs référents du territoire
- Comprendre, analyser et élargir les connaissances en agriculture au centre de formation
- Élaborer son projet professionnel
- Attestation de fin de formation délivrée par le directeur du centre

Alternance de 2 semaines entre le centre, les producteurs référents et la famille

Vie en internat

Formation **gratuite**
Octroi d'une ration de 1 000 FCFA/jour (1,5€) pour subvenir aux besoins des apprenants quand ils sont au centre

Coordination nationale
↓
Coordination de zone
↓
PILOTAGE DES CENTRES PUBLICS ET PRIVÉS
- **Conseil de gestion**
- **Direction**
- **Équipe pédagogique AFOP**

2 à 4 moniteurs, 1 conseiller insertion

3 086 Jeunes ont terminé la formation

MONTAGE DU PROJET D'INSTALLATION

Élaboration d'un **document de projet** → 1re analyse et validation technique des projets par une **commission territoriale** → 2de analyse financière des projets pour octroi d'une subvention par une **commission financière** →

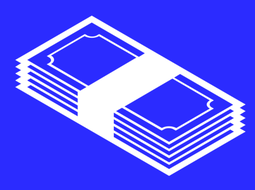

Subvention d'aide à l'installation de 1,5 million FCFA (2280 €) en plusieurs tranches

1 388 Jeunes ont reçu une subvention

INSTALLATION DES JEUNES EN AGRICULTURE

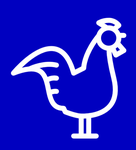

Principales productions des porteurs de projets

Plus de 1 000 Jeunes porteurs de projets installés ou en cours d'installation dans un tout le Cameroun

250 Jeunes « sevrés » sortent du dispositif après 4 années d'accompagnement

Accompagnement à l'installation

- **Équipe insertion à Yaoundé**
- **Responsable insertion de zone**
- **Conseiller insertion**

MISSIONS
- Accompagnement technique et économique
- Contrôle de la bonne utilisation de la subvention d'aide à l'installation
- Suivi dégressif pendant 2 ans
- Rôle de facilitateur pour mettre en réseau les Jeunes entre eux et avec les acteurs du territoire

Effets du dispositif sur les Jeunes, leur famille et leur territoire

Trajectoires d'insertion professionnelle

⇒ Tous les Jeunes ayant reçu la subvention démarrent leur projet d'installation

⇒ Plus de la moitié des porteurs de projet exercent par ailleurs des activités extra ou para-agricoles

Insertion économique et sociale des Jeunes au sein de leur territoire et de leur communauté

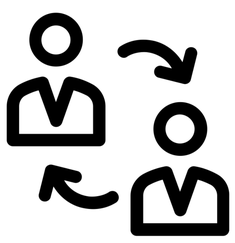

Transmission de connaissances des Jeunes vers leurs familles et les producteurs du territoire

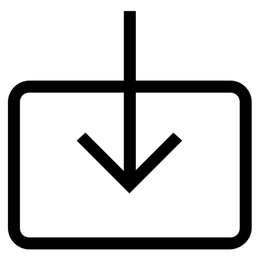

Acquisition des facteurs de production par les Jeunes les plus pauvres grâce à la subvention du programme

Bergès L., 2015. IRC, Montpellier SupAgro

© FAR — Décembre 2016